Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-213502057-20260128-2026_04-DE

Département Ille-Et-Vilaine
Commune de Noyal Sous Bazouges

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/01/2026

Date de la convocation
23/01/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	7

Vote
A l'unanimité
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 29/01/2026

L'an 2026, le 28 Janvier à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Noyal Sous Bazouges dûment convoqué s'est réuni en session publique ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MALLET Bertrand, Maire.

Présents : M. MALLET Bertrand, Maire,
Mmes : BOBON Christelle, SAVINEL Fanny
MM : EON Jean-Yves, LAUNAY David, STAINES Christopher, THEBAULT Fabrice

Absents : MAGAUD PERNOT Roxanne, MARCHAL Gilles, MARIAU Noël, VAUGEOIS Dominique

Secrétaire de séance : SAVINEL Fanny

2026/04 – Participation financière à l'école privée Sainte-Anne à Combourg

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Noyal-sous-Bazouges n'ayant pas d'école publique, est tenue de participer aux frais de fonctionnement des écoles privées (classes maternelles et élémentaires) où sont scolarisés les enfants de la commune (cf. article L. 442.5-1 du Code de l'Education).
Le montant de la contribution est soit égal au coût de fonctionnement de l'école publique de la commune d'accueil ou au coût moyen départemental en retenant le moins élevé des deux.

Selon les informations de la commune de Combourg en date du 27 janvier 2026, le coût de revient d'un élève en école maternelle est de 1 564,72 €, et de 458,16 € en élémentaire.

Or, le coût moyen départemental est de 1 554 € en classe maternelle et 493 € en classe élémentaire.

Monsieur le Maire présente ci-dessous la demande de participation de l'école privée Sainte-Anne à Combourg qui accueille des enfants de Noyal-sous-Bazouges et le coût que cela représente pour l'année scolaire 2025/2026 :

Participation école privée 2025/2026					
Ecole	Coût commune d'accueil		Nombre d'élèves		Coût total
	Maternelle	Elémentaire	Maternelle	Elémentaire	
Ecole privée Sainte-Anne	1 564,72 €	458,16 €	0	3	**1 374,48 €**

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** de participer aux frais de scolarité de l'école privée Sainte-Anne à Combourg à hauteur de **1 374,48 €,**
- **INSCRIT** au budget les crédits nécessaires.

Le secrétaire de séance :
Fanny SAVINEL

Pour copie conforme :
Le Maire, Bertrand MALLET